COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **SCHUGALTE**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Rue de Tenbosch N° : 124 Boîte : 2
Code postal : 1050 Commune : Ixelles
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0567.966.969

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 20-11-2014

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 03-10-2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2023 au 31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2022 au 31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.1.1, A-app 6.2, A-app 6.4, A-app 6.5, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 12, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BERNARD Alec Georges
Rue de Tenboch 124
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**515.624**	**132.934**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**515.364**	**132.674**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	515.364	132.674
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**260**	**260**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**173.787**	**194.906**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**109.679**	**68.272**
Créances commerciales		40	100.158	60.945
Autres créances		41	9.521	7.328
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**57.296**	**122.350**
Comptes de régularisation		490/1	**6.812**	**4.284**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**689.411**	**327.840**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**268.841**	**188.709**
Apport		10/11	**13.600**	
Disponible		110		
Indisponible		111	13.600	
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**1.860**	
Réserves indisponibles		130/1	1.860	
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.860	
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**253.381**	**188.709**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**420.569**	**123.671**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**285.681**	**78.487**
Dettes financières		170/4	285.681	78.487
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	285.681	78.487
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**134.196**	**44.900**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	25.945	15.613
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	13.230	7.348
Fournisseurs		440/4	13.230	7.348
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	24.431	21.938
Impôts		450/3	24.431	21.938
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	70.590	
Comptes de régularisation		492/3	**693**	**284**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**689.411**	**312.380**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	133.893	140.494
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	34.268	27.027
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	1.387	6.709
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**98.237**	**106.759**
Produits financiers		6.4	75/76B		
Produits financiers récurrents			75		
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**10.981**	**3.645**
Charges financières récurrentes			65	10.981	3.645
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**87.256**	**103.114**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	**22.584**	**24.054**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**64.672**	**79.060**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**64.672**	**79.060**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**253.381**	**188.709**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	64.672	79.060
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	188.709	109.649
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**253.381**	**188.709**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**214.580**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	537.731	
Cessions et désaffectations		8179	187.696	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**564.614**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**81.906**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	34.268	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	66.924	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**49.250**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**515.364**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**260**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**260**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**260**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**25.945**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**150.190**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**135.491**
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les présentes règles d'évaluation tiennent compte :

a) des règles de l'A.R. du 08/10/1976, modifié par l'A.R. du 30/12/1991, par l'A.R. du 03/12/1993 et par l'A.R. du 30/01/2001 qui ne sont pas retranscrites ici.
b) des règles particulières arrêtées ci-après :
Dans tous les cas où ni l'A.R. du 08/10/1976 et autres législations en vigueur, ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration de manière prudente et raisonnée.
1. Amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles et d'établissement : suivant les taux et méthodes admis fiscalement et notamment 100 % sur les frais d'établissement, 20 % sur le mobilier, le matériel de bureau et les installations et 33 % sur le matériel informatique.
2. Evaluation des valeurs du portefeuille titres : valeur d'acquisition
3. Les créances, les dettes et les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale.
4. Réductions de valeur sur créances : dans tous les cas où il apparaît que la créance ne sera pas récupérée dans les 12 mois suivant la date normale d'échéance.
5. Stock : matières et marchandises achetées : évaluées en prix historique d'acquisition.
6. Réductions de valeur sur actifs en devises : lorsque le cours officiel du change a baissé de 5 % à la date de clôture.
7. Coûts et produits à reporter (comptes de régularisation) : seulement s'ils présentent une importance suffisante.
8. Provision pour risques et charges :
a) Provision pour grosses réparations et gros entretien : dotation lorsqu'il apparaît que la dépense estimée atteindra au moins 10 % de l'actif à réparer ou à entretenir.
b) Provisions fiscales et sociales : dotation conforme aux dispositions légales et fiscales en la matière.
c) Provision pour engagements : dotation selon une estimation raisonnable cas par cas, du risque latent couru par la société.
9. Engagement, recours et compte d'ordre : évaluation sur base des documents constatant les engagements souscrits ou la valeur des biens en cause, et à défaut de documents probants, sur base d'une estimation individualisée.